



INSTITUTION
**NOTRE DAME
DES ANGES**

LETTRE DE RENTREE 2024-2025

Collège



INSTITUTION NOTRE DAME DES ANGES
Ecoles - Collège - Lycée - CPGE
Etablissements catholiques privés sous contrat
4, rue du Bruille - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél : 03 27 48 14 44 - E-mail : accueil@nda59.fr
www.nda59.fr

Quelle paix pour notre monde et notre société ?

Il était une fois le monarque d'un royaume prospère. Il voulait offrir un prix à l'artiste qui réaliserait la meilleure représentation de la paix... Attirés par le défi et la récompense, de nombreux artistes affluèrent pour concourir. Après avoir observé chaque œuvre, deux retinrent l'attention de notre bon roi, car difficiles à départager.

La première représentait un lac calme. L'onde était un miroir parfait pour les montagnes majestueuses s'y reflétant. Un ciel bleu limpide, avec quelques nuages blancs à l'horizon, achevait la scène et tous ceux qui virent cette peinture étaient convaincus que c'était bien là l'image parfaite de la paix.

L'autre peinture aussi présentait des montagnes, celles-là abruptes, rocheuses dont le sommet, tourmenté par les vents, était nu de toute végétation. Le ciel était strié d'éclairs et la pluie, en torrents, se déversait. Au cœur de la montagne, une grosse chute d'eau plongeait dans le lac. Cela ne ressemblait en rien à la paix.

Pourtant, en s'approchant, le roi remarqua derrière la chute un petit buisson peint par l'artiste. L'arbuste avait poussé sur le rocher et dans le secret de ce buisson, une oiselle avait bâti son nid et nichait, bien à l'abri de tous ces remous....

Le visage du roi s'éclaira et il choisit cette deuxième œuvre : "La paix ne veut pas dire être à un endroit où il n'y a ni bruit, ni trouble. Non... La paix veut dire être au milieu de toutes ces choses perturbantes, mais toujours au calme dans son cœur."

Je vous conseille en résonance la lecture de [Marc, IV, 35-41, la tempête apaisée](#), d'où cette image en tête d'édito qui semble, de prime abord, décalée du conte qu'elle illustre...

Le calme, la quiétude, la sérénité, nous voulons parfois rêver qu'il puisse s'agir d'un état global, durable, que rien d'extérieur ne vient troubler. C'est un rêve réconfortant, mais c'est un rêve. Ce conte vient nous rappeler la réalité de la vie, de la société, de nos vies, de notre quotidien. Malgré le tumulte environnant, malgré les problèmes à régler, les tracas, les imprévus, vaille que vaille le calme du présent et la sérénité dans l'avenir se décident, se construisent, avec confiance mais aussi détermination et, parfois, dans l'adversité.

C'est ce que nous devons montrer et apprendre à nos enfants, à nos élèves : protéger l'environnement dans lequel ils évoluent pour leur permettre de grandir, non pas loin et à l'écart des difficultés, mais au contraire, conscients de la réalité parfois difficile, des défis, des injustices qu'ils côtoient au quotidien, à la maison, à l'école, à travers leurs copains, les médias, prêt à devenir acteur de cette paix, là où ils sont, avec ce que nous leurs auront appris, donné à voir... Cette pépinière, souple, à l'abri des tempêtes, il nous appartient de la garder solide, d'assurer sa stabilité. Elle est déjà suffisamment secouée par les vents contraires de l'extérieur. C'est n'est pas un coin de paradis idyllique ou un dôme hermétique, mais un espace protégé sur lequel chaque adulte de la communauté veille et tâche d'y préserver le respect, le dialogue, la confiance, le goût de l'effort, la bienveillance.

En assurant ce cadre serein, paisible où chacun cultive dans le même esprit que les autres, nous pourrons alors faire grandir nos jeunes pousses avant de les laisser croître en plein champ...

Gérald TAVERNE, chef d'établissement



Quelques mots sur l'année écoulée, quelques mots sur l'année à venir...

Résultats aux examens

Comme chaque année, chaque élève, chaque enseignant a préparé les examens avec soin et le millésime 2024 est de belle qualité encore une fois.

Je félicite les élèves et leurs professeurs pour les efforts, le temps, les conseils, le travail qui permettent ces réussites au Diplôme National du Brevet comme au Baccalauréat. La cérémonie de remise des diplômes aura lieu, respectivement, le vendredi 11 octobre à 18h pour le brevet et le samedi 12 octobre à 10h00 pour le BAC, dans la salle Géry DELANNOY.

DNB			
	Note obtenue	Nb d'élèves	%
Inscrits		218	
Reçus	<10	216	99%
Mention admis	10-11,99	10	5%
Mention AB	12-13,99	21	10%
Mention B	14-15,99	53	25%
Mention TB	>16	132	60%
Total des mentions	12-20	206	95%

*Mention Très Bien avec Félicitations du jury

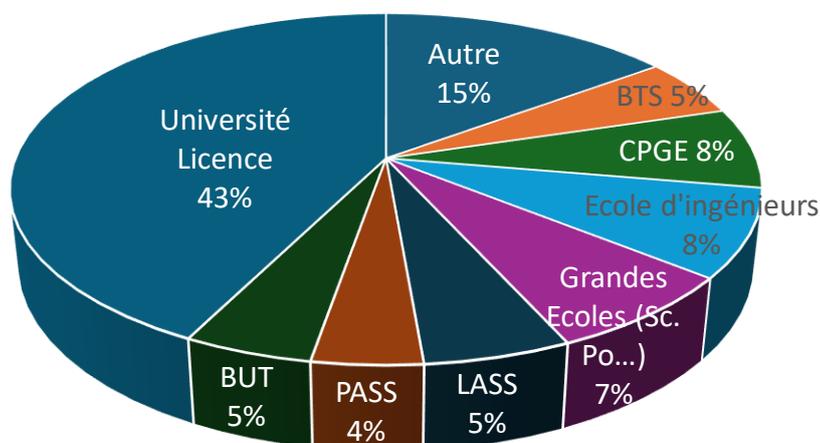
BAC			
	Note obtenue	Nb d'élèves	%
Inscrits		154	
Reçus	<10	150	97%
Mention admis	10-11,99	23	15%
Mention AB	12-13,99	44	29%
Mention B	14-15,99	52	35%
Mention TB	16-17,99	28	19%
Mention TB++*	>18	3	2%
Total des mentions	12-20	127	85%

Parcoursup, une année particulièrement prolifique

Chaque année, une statistique permet d'analyser les vœux formulés par nos élèves et l'orientation obtenue. Nous demandons à nos terminales de nous indiquer leurs trois vœux favoris par ordre de préférence et de nous indiquer ce qu'ils ont obtenu. Nous obtenons ainsi une photo de nos résultats sur la plateforme et l'année 2023-2024 a particulièrement tenu ses promesses :

Orientations obtenues par nos élèves

Orientations obtenues...	
... sur Parcoursup	85%
... hors Parcoursup	15%
...sur le vœu préféré	88%
... parmi les 3 favoris	98%
... sur un autre vœu	1%
... en attente	1%



Améliorer le cadre de travail et le cadre de vie de chacun

Nous avons engagé cette année plusieurs chantiers importants pour que chaque élève, chaque adulte profite de conditions de travail et de conditions de vie meilleures à NDA.



A la **rentrée 2023**, ouverture du **nouveau réfectoire 6-5-4**, refait du sol au plafond, avec une nouvelle formule de self. La **salle Diallo** a vu, elle aussi, son sol et ses peintures refaites à neuf. **Coût, environ 580.000€**

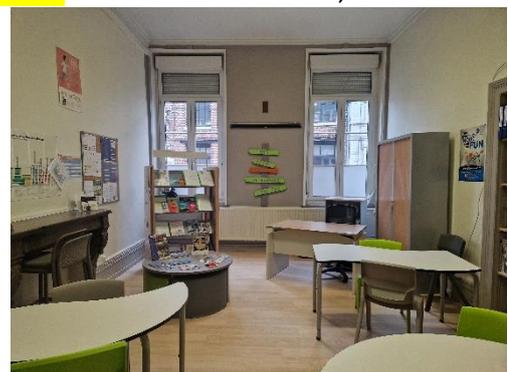


3



En **octobre 2023**, ouverture du **nouveau laboratoire** de sciences en C236, côté collège. 32 paillasses avec eau et électricité dont 2 PMR (Personnes à Mobilité Réduite). **Coût, environ 30.000€**

En **janvier**, **rénovation du BDI**, fréquenté par de nombreux élèves, des familles, des bénévoles. Pose d'un sol, peintures. **Coût,**



environ 3.000€

En **mars**, installation de **notre système d'alerte PPMS** qui permet de se **mettre en sûreté** en cas d'intrusion, de risque majeur technologique ou naturel. Il a aussi amené **la musique à la place des stridentes sonneries** pour rythmer la journée. 4 sonneries se sont déjà succédées avec, à terme, un comité qui choisira les œuvres. **Coût, environ 49.000€** (dont 11.000€ subventionnés par le département).



En **avril**, création d'une **salle de réunion/salle vidéo** dans le Bâtiment Administratif pour permettre aux professeurs de tourner des capsules vidéos avec leur élèves grâce au fond vert. **Coût, environ 4.000€**



En **mai**, rénovation complète du **CDI collège**, du sol au plafond avec

l'installation de nouveaux mobiliers, l'adaptation d'anciens équipements pour adapter le lieu à ses nouveaux usages. **Coût, environ 25.000€**



Dans les « chantiers » à venir ou tout juste ouverts

Dans notre volonté d'accueillir nos élèves, nos professeurs, nos adultes dans un cadre agréable et propice à la réussite et à l'épanouissement, plusieurs aménagements et équipements sont envisagés.

Si certains représentent un coût important mais inévitable (le changement des **chaudières** dans le bâtiment « prépa » et le collège, pour **90.000€ environ l'ensemble**, le remplacement de la **centrale sécurité incendie** du collège pour **13.000€ environ**, la réfection du parvis de la chapelle), d'autres veulent améliorer l'environnement.

Je pense par exemple à l'installation d'un **abri sécurisé pour les vélos et les cyclomoteurs** de nos élèves, que nous aimerions associer à un plan de mobilité douce ou à la **zone d'attente couverte** pour entrer dans le grand réfectoire, dans le cadre de « Mon resto responsable », pour un coût de **13.000€ environ**.

Nous allons également continuer la (re)mise à niveau de notre parc informatique et Internet (**achat de PC et de borne Wiki Meraki** pour **environ 40.000€**). Ces investissements dans le numérique sont indispensables pour assurer la connectivité des 1400 tablettes qui fonctionnent quotidiennement mais il faut aussi veiller à la sécurisation de notre serveur, au filtrage des ressources accessibles sans empêcher les pratiques pédagogiques. C'est un équilibre délicat, permanent et supposant des charges financières annuelles et une attention quotidienne.

La cour de récréation présente des espaces à valoriser et, si elle a été améliorée depuis quelques temps (piste de course, terrain de basket, installation de poubelles de tri sélectif...), elle manque de places assises et d'équipements de loisir, d'un espace plus calme également. Il est donc prévu :

- D'installer un **petit amphithéâtre extérieur**, face aux salles de technologie en profitant de la butte en jachère actuellement. Lieu de repos, de spectacles, elle offrira un espace calme à l'écart du reste de la cour. Son coût prévisionnel est estimé **entre 25.000 et 30.000€**
- Les espaces devant la salle Géry Delannoy, autrefois engazonnés, présentent deux problèmes : ils sont piétinés et nos élèves salissent les locaux en rentrant en classe, les eaux de toute la cour versent vers cet endroit et inondent la salle de sport lors de fortes pluies, le caniveau étant obstrué par les sédiments. Nous allons clôturer deux espaces qui deviendront des **jardins clos, végétalisés, au calme**, l'un équipé à terme de bancs, d'échiquiers... le drainage sera amélioré. L'ensemble, hors mobilier, serait d'**environ 25.000€**.

Pendant les vacances, la **pose des rideaux** sera réalisée dans une **quarantaine de salles**, dont le CDI lycée et la grande salle d'étude qui accueille les DS, les épreuves communes, les examens. Son **coût est d'environ 25.000€**.

Un projet au service de nos convives : mon « restau responsable »

Avec la fondation pour la Nature et les Hommes, en partenariat avec la société API, NDA s'est engagé dans le label « **Mon Restau responsable** ».

Cela signifie que, dans les 24 prochains mois au plus tard, nous allons tâcher de respecter une **liste d'engagements** que nous avons-nous-mêmes défini, avec API (voir DNA n°12). Ces engagements sont rassemblés dans quatre axes et il en est trois que je voudrais mettre en lumière puisqu'ils constituent des chantiers à mettre en œuvre rapidement :

- La **refonte des commissions repas** où nous souhaitons associer au-delà des élèves, l'A.P.E.L. mais aussi les adultes qui mangent avec API, selon un calendrier et un ordre du jour préétabli et connu de chaque partie prenante.



- Une **meilleure gestion du nombre de repas** préparés et servis avec un paradoxe, une énigme : des élèves qui ne trouvent pas ce qu'ils souhaitent en fin de service et un gaspillage manifeste à la fin de la pause méridienne.
- Le **tri des déchets**. En effet, NDA a décidé de confier la gestion de ses bio-déchets aux Alchimistes avec un principe simple : ils sont valorisés localement en compost et nous sommes facturés à l'aune de la qualité du tri effectué. Or, ce tri est très mal effectué malgré les signalétiques mises en place. Des solutions doivent être trouvées et mises en œuvre pour des raisons économiques et écologiques.

Une nouveauté sur le règlement des sorties et des voyages

L'organisation d'une sortie, d'un séjour pédagogique représente un travail conséquent qui débute bien en amont de la diffusion de l'information et de la circulaire. Souhaitant permettre aux organisateurs de se consacrer pleinement à la dimension pédagogique et culturelle de leur projet et cherchant à donner plus de souplesse aux familles, nous avons décidé de modifier le mode de règlement des dépenses complémentaires aux scolarités. **Vous n'aurez plus besoin de donner de chèque ou de somme en espèces** à partir de la rentrée. Le **règlement sera accessible**

- par **paiement via école directe dans le « porte-monnaie »**
- par **prélèvement sur un échancier**, comme déjà le paiement des repas.

Une **notice plus détaillée** présentant cette nouveauté avec ses opportunités et ses exigences, vous sera communiquée dès la rentrée. Le service des familles (**Mme LAURENT**) et la comptabilité (**M. NEYDER**) seront chargés de cette facturation et de son suivi.



La rentrée 2024 au collège

Les stages de réussite (gratuits)



Du lundi 26 au mercredi 28 août de 8h40 à 12h35

- **Pour le niveau 6^{ème} : Stage d'anglais**

Suite aux résultats du test de positionnement en anglais réalisé par les futurs élèves de 6^{ème}, certains d'entre eux se verront proposer un stage de remise à niveau. Au cours de ce stage, les élèves pourront revoir les connaissances et compétences exigées en fin de primaire à travers différentes activités en anglais et ainsi aborder la classe de 6^{ème} dans les meilleures conditions. Les élèves convoqués recevront la circulaire d'information et d'engagement sur l'adresse mail du parent, renseignée lors de l'inscription.

6

- **Pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Stages de réussite**

Stage de remédiation en français, mathématiques, anglais, sciences et activités sportives pour les élèves inscrits en fin d'année scolaire, suite aux conseils de classe du 3^{ème}.

A noter : En fonction du reste de places disponibles, une inscription sera possible à partir du Mercredi 21 août.

Les fournitures scolaires



Les listes de fournitures scolaires sont consultables, pour chaque niveau, sur le site www.nda59.fr dans la rubrique COLLEGE, infos rentrée 2024.

Retrait des trousseaux de fournitures	Cahier de TD, de TP	Retrait des tablettes Ipad
Vendredi 30 août De 8h30 à 15h Salle de permanence du collège (rdc)	Ils ont été commandés par l'établissement , seront remis aux élèves contre émargement et facturés aux familles sur les factures de scolarité.	Vendredi 30 août De 9h à 16h Au CDI du collège (rdc)

L'EPS



Un règlement spécifique aux cours d'éducation physique et sportive est à partir de la fin du mois d'août, sur www.nda59.fr et sera donné pour signature aux familles à la rentrée par le professeur d'EPS.

Pour tous les niveaux ayant piscine cette année, il sera facturé à chaque famille un forfait de 25€ pour tout le cycle comprenant le trajet en bus aller-retour et les séances (et qui ne couvre que partiellement les frais engagés). Le forfait n'est pas remboursable sauf sur présentation d'un certificat médical à adresser au professeur d'EPS ou si moins de 4 séances ont été assurées du fait de l'établissement.

La rentrée par niveau



Les listes de classes seront communiquées aux élèves le jour de la rentrée.

Aucun changement ne peut être envisagé après leur diffusion.

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024		
<p>—————</p> <p><i>Matin</i></p> <p>—————</p> <p>Rentrée des 6^{ème}</p>	<p>Rassemblement des élèves et des parents sous le préau du collège <i>En 6^{ème}, les parents sont autorisés à assister à l'appel des classes puis conviés à un café/croissant au réfectoire à l'issue de celui-ci.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 8h40 : Mot d'accueil de M Taverne - 8h50 : Appel des classes et répartition dans les classes - 9h00 : Prise en charge par le professeur principal - 10h30 : Récréation - 10h45 : prise en charge par le professeur principal - 12h35 : Fin de la demi-journée de rentrée, départ des élèves. <p><i>Il n'y a pas de cours l'après-midi, mais les élèves peuvent être accueillis à la cantine et en étude l'après-midi, en prévenant Mme POGY, responsable de la vie scolaire, par mail laetitia.michel@nda59.fr avant le vendredi 23 Août.</i></p> <p>Matériel à prévoir : Porte-vues vert, Ipad chargé, trousse, feuilles de classeur.</p>	
<p>—————</p> <p><i>Après-midi</i></p> <p>—————</p> <p>Rentrée des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}</p>	<p>5^{ème}</p>	<p><i>Il n'y a pas cours le matin mais le collège peut accueillir les élèves en étude et à la cantine en prévenant M BEIRNAERT, responsable vie scolaire, par mail peter.beirnaert@nda59.fr avant le 23 Août.</i></p> <p>Les listes de classes sont affichées sur la salle de permanence. A la sonnerie, les élèves se rangent devant leur numéro de salle de classe (à côté du bâtiment collège).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13h50 Prise en charge par le professeur principal. - 15h40 Récréation - 15h55 Intervention en salle des sports de M TAVERNE, M BEIRNAERT, Mme DELESALLE - 16h50 Fin des cours <p>Matériel à prévoir : Porte-vues vert, Ipad chargé, agenda, trousse, feuilles de classeur. NB : le mardi 3 septembre, de 8h40 à 16h50, les élèves bénéficieront d'un emploi du temps aménagé autour de deux activités : téléchargement et accès aux livres et activités d'intégration et de cohésion.</p> <p><i>Ils viennent, ce jour, avec leur sac de classe, leur trousse, leur agenda, leur carnet de vie scolaire, leur Ipad chargé, un pique-nique et une tenue de sport.</i></p>
	<p>4^{ème}</p>	<p><i>Il n'y a pas cours le matin mais le collège peut accueillir les élèves en étude et à la cantine en prévenant M. BEIRNAERT, responsable vie scolaire, par mail peter.beirnaert@nda59.fr avant le 23 Août.</i></p> <p>Les listes de classes sont affichées sur la salle de permanence. A la sonnerie, les élèves se rangent devant leur salle de classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13h50 Prise en charge par le professeur principal. - 15h20 Intervention en salle des sports de M TAVERNE, M. BEIRNAERT et M DEMMERLE. - 15h40 Récréation - 15h55 Prise en charge par le professeur principal - 16h50 Fin des cours
	<p>3^{ème}</p>	<p><i>Il n'y a pas cours le matin mais le collège peut accueillir les élèves en étude et à la cantine en prévenant Mme POGY, responsable vie scolaire, par mail laetitia.michel@nda59.fr avant le 23 août.</i></p> <p>Les listes de classes sont affichées sur la salle de permanence. A la sonnerie, les élèves se rangent devant leur salle de classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13h50 Prise en charge par le professeur principal. - 14h45 Intervention en salle des sports de M TAVERNE, Mme POGY et Mme GABORY. - 15h40 Récréation - 15h55 Prise en charge par le professeur principal - 16h50 Fin des cours

Les cours d'options (du mercredi et intégrés dans l'emploi du temps) **débuteront la semaine du 16 septembre.**

Il n'y a donc pas de cours **d'options les mercredis 4 et 11 septembre.**

Les activités périscolaires (association sportives, club échecs, photographie, club « les petites mains vertes », découverte du mandarin, préparation des certifications Cambridge, PSC1 ...) débuteront la semaine du 30 septembre. Certaines donnent lieu à une participation forfaitaire des familles.

Les horaires, les informations seront mis en ligne sur le site www.nda@nda59.fr du 23 au 27 septembre 2024 dans la rubrique « Institution - activités périscolaires ».

Le calendrier et les outils de communication



Le découpage de l'année scolaire 2024-2025

TRIMESTRE 1

REUNIONS DE PARENTS DE RENTREE

Les réunions de rentrée ont lieu

Pour le niveau 6 ^{ème}	De 17h à 18h Présentation de l'équipe pédagogique par classe De 18h à 19h30 réunion plénière de niveau puis prise en charge par le professeur titulaire.	Jeudi 5 septembre
Pour le niveau 5 ^{ème}	De 18h à 19h30 Salle de permanence lycée 1 ^{er} étage	Jeudi 12 septembre
Pour le niveau 4 ^{ème}		Lundi 16 septembre
Pour le niveau 3 ^{ème}		Mardi 17 septembre

CONSEILS DE CLASSE T1

	Période	Dates des conseils
Pour le niveau 6 ^{ème}	Du 02/09 au 08/12	Lun 09/12, Mar 10/12, Jeu 12/12 et Ven 13/12
Pour le niveau 5 ^{ème}	Du 02/09 au 1 ^{er} /12	Lun 02/12, Mar 03/12, Jeu 05/12 et Ven 06/12
Pour le niveau 4 ^{ème}	Du 02/09 au 08/12	Lun 09/12, Mar 10/12, Jeu 12/12 et Ven 13/12
Pour le niveau 3 ^{ème}	Du 02/09 au 1 ^{er} /12	Lun 02/12, Mar 03/12, Jeu 05/12 et Ven 06/12
Remise des bulletins du 1 ^{er} trimestre le samedi 14 décembre 2024 pour tout le collège		

REUNIONS PARENTS / PROFESSEURS

Pour le niveau 6 ^{ème}	Lun 16/12, Mar 17/12, Jeu 19/12
Pour le niveau 5 ^{ème}	Jeudi 14/11, Lun 18/11, Jeu 21/11
Pour le niveau 4 ^{ème}	Lun 25/11, Mar 26/11, Jeu 28/11
Pour le niveau 3 ^{ème}	Lun 06/01, Mar 07/01, Jeu 09/01

A VOS AGENDAS T1:

- La messe de l'Institution et première étape de profession de Foi : **Samedi 7 décembre 2024.**
- Séjour en Angleterre du niveau 5^{ème} du **mercredi 6 au vendredi 8 novembre 2024.**
- Accueil des élèves allemands de Düren du **mercredi 2 au mercredi 9 octobre 2024.**

TRIMESTRE 2

CONSEILS DE CLASSE T2

	Période	Dates des conseils
Pour le niveau 6 ^{ème}	Du 09/12 au 16/03	Lun 11/03, Mar 12/03 , Jeu 14/03 et Ven 15/03
Pour le niveau 5 ^{ème}	Du 02/12 au 23/03	Lun 24/03, Mar 25/03, Jeu 27/03 et Ven 28/03
Pour le niveau 4 ^{ème}	Du 09/12 au 16/03	Lun 11/03, Mar 12/03 , Jeu 14/03 et Ven 15/03
Pour le niveau 3 ^{ème}	Du 02/12 au 09/03	Lun 10/03, Mar 11/03, Jeu 13/03
Remise des bulletins du 2nd trimestre : le samedi 29 mars 2025		

A VOS AGENDAS T2

- La journée portes ouvertes Collège-Lycée le **samedi 25 janvier 2025**
- Les jeux européens à Valkenswaard du **vendredi 14 au dimanche 16 mars 2025**.

TRIMESTRE 3

CONSEILS DE CLASSES T3

	Période	Dates des conseils
Pour le niveau 6 ^{ème}	Du 17/03 au 08/06	<i>A partir de 16h</i> Mar 10/06, Jeu 12/06, Ven 13/06
Pour le niveau 5 ^{ème}	Du 24/03 au 22/06	Lun 23/06, Mar 24/06, Jeu 26/06, Ven 27/06
Pour le niveau 4 ^{ème}	Du 17/03 au 22/06	Lun 23/06, Mar 24/06, Jeu 26/06, Ven 27/06
Pour le niveau 3 ^{ème}	Du 10/03 au 01/06	<i>A partir de 16h</i> Lun 02/06, Mar 03/06, Jeu 05/06
Les bulletins du 3 ^{ème} trimestre sont envoyés par voie postale		

A VOS AGENDAS T3

- Course solidaire pour le CCFD « Bouge ta planète » le **mercredi 26 mars 2025** Après-midi.
- La semaine des séjours pédagogiques du niveau 3^{ème} : **semaine du 31 mars 2025**.
- Séjour en Allemagne des 5^{ème} / 4^{ème} germanistes du **mercredi 07 au mercredi 14 mai 2025**.
- Profession de foi à l'église St Martin le **samedi 7 juin 2025**.
- La semaine des séjours pédagogiques des niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} : **semaine du 16 juin 2025**.
- Le stage d'observation en milieu professionnel des 4^{ème} : **semaine du 23 juin 2025**.

Les calendriers annuels



Les calendriers annuels* sont consultables sur le site internet de l'établissement www.nda59.fr ou un cliquant sur :

- [CALENDRIER ANNUEL COLLEGE](#)
- [CALENDRIER PASTORAL](#)

* Ils sont susceptibles de quelques modifications en cours d'année pour s'adapter aux imprévus. Pour connaître les évènements à ne pas manquer, merci de consulter la [rubrique agenda des DNA](#)

Les outils de communication



- **Les Dernières Nouvelles des Anges « DNA »** : outil de communication principal de l'Institution. Vous pouvez les retrouver [SUR CE LIEN](#)

Les **Dernières Nouvelles des Anges** paraissent chaque quinzaine. Elles permettent de rappeler et de mettre à jour tous les événements et rendez-vous à ne pas manquer. Le n°1 paraîtra la semaine du 2 septembre.

Les DNA comportent 5 rubriques principales : la Une, le zoom, l'agenda, les dernières nouvelles du moment et c'est arrivé ou ça va arriver chez nous

- **Ecole Directe** : outil de communication numérique entre les familles et l'établissement

ECOLEDIRECTE : www.ecoledirecte.com

Sur ce portail les familles disposeront des informations concernant : les notes, absences, sanctions, l'emploi du temps, le cahier de texte, les circulaires et informations diverses. Les identifiants et les mots de passe ne changent pas d'une année sur l'autre et sont donc à conserver tout au long de la scolarité de votre enfant à NDA. Pour les nouvelles familles, un identifiant et un mot de passe seront fournis par circulaire courant septembre pour les nouvelles familles :

- Pour les nouveaux élèves (le jour de la rentrée)
- Pour les nouveaux parents (lors de la réunion de rentrée).

NB. : les mots de passe des parents et des enfants sont différents et ne donnent pas accès aux mêmes informations. Merci de consulter très régulièrement ce site et de ne pas confier vos identifiants à votre enfant.

En cas d'absence non déclarée, un sms d'information vous sera adressé dans la matinée. Nous vous rappelons que toute absence doit être justifiée et régularisée par les parents dans le carnet de correspondance.

Droit à la déconnexion : comme chacun, les enseignants et les personnels ont une vie de famille et doivent pouvoir lui consacrer du temps, notamment le week-end. Ainsi, tout message adressé sur Ecole directe le samedi ou le dimanche, lors des vacances scolaires pourra être traité le lundi suivant. Si certains utilisent ce temps consacré à soi pour vous répondre, de manière régulière ou ponctuelle, ce sera un choix personnel.



L'accueil et les personnes

L'équipe de direction au service de l'institution

Organigramme du personnel : il est consultable [EN CLIQUANT ICI](#)



INSTITUTION NOTRE DAME DES ANGES
 Ecoles - Collège - Lycée - CPGA - Établissements catholiques privés en contrat
 4, rue du Braille - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 Tél : 03 27 48 14 44 - E-mail : accueil@nda59.fr

RENTREE 2024-2025

mij de 1er juillet 2024

Les responsables pédagogiques et éducatifs au collège

Directrice-adjointe collège: A.S. GABORY annesophie.gabory@nda59.fr		
	Coordinateurs et coordinatrices de niveau	Cadre éducatif
6 ^e	A. BOUTTEAU : alice.boutteau@nda59.fr	L. POGY : laetitia.michel@nda59.fr
5 ^e	C. DELESALLE : charlotte.delesalle@nda59.fr	P. BEIRNAERT : peter.beirnaert@nda59.fr
4 ^e	A. DEMMERLE : arnaud.demmerle@nda59.fr	P. BEIRNAERT : peter.beirnaert@nda59.fr
3 ^e	A.S. GABORY : annesophie.gabory@nda59.fr	L. POGY : laetitia.michel@nda59.fr

Les équipes pédagogiques

Nos équipes de professeurs principaux par niveaux :

Ils sont vos **interlocuteurs privilégiés** pour ce qui regarde la vie de votre enfant dans la classe. Ils sont chargés de la **coordination entre l'équipe enseignante, l'établissement et les élèves, les familles**.

En lien avec le responsable pédagogique et le cadre éducatif, ils organisent le calendrier de l'année et ont en charge l'orientation, l'animation du niveau, la vie scolaire...

Avec l'infirmière scolaire et les personnes compétentes, ils jouent aussi un **rôle d'information pour les élèves à BEP**, le suivi ou la constitution de certains dossiers (GEVASCO, PAP, PPRE).

12

Le pôle santé et bien être

Infirmière



Infirmière : O.DUPONT infirmierie@nda59.fr

Dès le jeudi 29 août, notre infirmière est à la disposition des parents qui le souhaitent. En cas de PAI connu pour allergie alimentaire, merci de lui communiquer le document, le traitement et l'ordonnance. La ½ pension ne sera possible que si le dossier est complet et signé par le médecin traitant, le directeur et la diététicienne d'API. En attendant la validation, votre enfant déjeunera au thermos. Par la suite, les élèves qui souhaitent se rendre à l'infirmierie doivent être munis d'un billet remis par la vie scolaire ou l'enseignant.

Psychologue



Psychologue scolaire : A. DUBREUCQ
agnes.dubreucq@nda59.fr

En cas de difficultés relationnelles, familiales, comportementales, inquiétudes diverses, Madame DUBREUCQ, Psychologue de l'Établissement reçoit, en **toute confidentialité**, sur rendez-vous les lundi matin et jeudi de 8h40 à 15h40. Elle ne réalise pas les tests psychométriques (QI).

Les rendez-vous peuvent être pris à la demande de l'enfant ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur auprès de la psychologue elle-même, de l'infirmierie ou de la vie scolaire et de l'accueil.

Les parents peuvent également solliciter un RDV avec leur enfant pour un entretien ponctuel auprès du standard de l'établissement.

Chaque famille qui ne souhaite pas que son enfant puisse rencontrer la psychologue de l'établissement doit en faire la demande par écrit à son attention de manière explicite, au plus tard à la fin de la première semaine de la rentrée.

***NB :** selon les besoins de certains jeunes les familles pourront être invitées à mettre en place un suivi en dehors de l'établissement.*

Le Pôle orientation

LE BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (BDI) :

Ce service proposé par l'A.P.E.L. à tous les parents d'élèves de l'Enseignement catholique, est animé par des parents bénévoles. Il constitue, au cœur de l'établissement scolaire, un espace privilégié où les jeunes sont aidés dans leur recherche d'information sur les métiers, les études et les diplômes.

La vraie valeur ajoutée du BDI Orientation réside dans l'accompagnement proposé par les parents bénévoles qui y assurent des permanences.



Il se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment administratif et vous pouvez prendre contact auprès de Mme Hélène RABEUX grâce à l'adresse mail : bdi@nda59.fr

13

Les autres services

- **Accueil/secrétariat** : I. VEQUE (transports scolaires) sec1@nda59.fr et P. EVRARD : accueil@nda59.fr
- **Secrétariat de direction** : C. MOREAU carole.moreau@nda59.fr
- **Chef d'établissement** coordinateur de l'Institution : G. TAVERNE gerald.taverne@nda59.fr

- **Comptabilité** : C. NEYDER cedric.neyder@nda59.fr et
- **Comptabilité/Service des familles**: G. LAURENT - gaetane.laurent@nda59.fr

- **Pastorale** : C. VANDAELE corinne.vandaele@nda59.fr

- **Service informatique** : P. CANTILLON, P. DELEPINE et K. FLANDRE : informatique@nda59.fr
- **Référents tablettes** : P. DELEPINE pascale.delepine@nda59.fr et K. FLANDRE : kristy.flandre@nda59.fr

- **Personnels éducatifs** : J. BELAMIRI, T. CARRUBA, B. DELCOURT, A. DELOFFE, M. DERVILLE, R. DUSART, A. GARDIN, T. HELIEZ et I. KNYSH. surveillants@nda59.fr
- **Médiatrice entre les élèves** : N. SAÏDI nourya.saidi@nda59.fr



Bureau APEL

Présidente :

Maud DESCARPENTRIES

Vice-président :

• Lycée : Didier QUENTIN

• Collège : Thierry HUIN

Secrétaire :

Sandrine DAVAINE

Secrétaire adjoint :

Karine GILLOT

Trésorier :

Laurence TONNERRE

Trésorière adjointe :

Xavier HEUILLE

Responsable BDI

Hélène RABELUX

Membres APEL :

Un grand merci à l'ensemble des parents qui ont trouvés parfois 5 minutes parfois bien plus pour nous aider lors des différentes manifestations, lors des entretiens pour le BDI, simulations entretiens etc .

La liste est bien trop importante pour être mise ici, ils se reconnaîtront sans difficultés.

Définition

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre est une association qui représente tous les parents d'élèves de l'établissement.

Votre A.P.E.L est adhérente à l'A.P.E.L. Nationale et à l'A.P.E.L. diocésain de Cambrai.

Rôle

En accord avec le chef d'établissement,

- Aider les parents à renforcer leur **rôle d'éducateurs responsables** en facilitant leur participation à la vie de l'établissement scolaire de leurs enfants,
- **Renforcer les liens** et favoriser les bonnes relations entre les familles et avec tous les membres de la communauté éducative (Pots de l'amitié...)
- **Représenter et informer** tous les parents d'élèves de l'établissement,
- Apporter un **soutien** et des **services** aux familles.

Activités de l'A.P.E.L. Collège & Lycée & Prépa

Favoriser l'**intégration des parents** au sein de la communauté éducative par l'information des différentes activités proposées, la mise en fonction, la formation et le suivi des parents volontaires.

- ‡ **Bureau de Documentation de d'information (B.D.I.)**
- ‡ **Parents correspondants**
- ‡ **Participation aux moments forts pour renforcer les liens**
- ‡ **Favoriser l'intégration à l'équipe de Catéchistes**
- ‡ **Participation aux différentes Commissions**
 - Commission cantine,
 - Commission de sécurité,
 - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (Prévention)
 - Conseil d'établissement,
 - Equipe d'animation Pastorale,
 - Commission Orientation

Information des parents

- ‡ **Abonnement à la revue « Famille et Education »** (adhérents A.P.E.L.)
- ‡ **Interventions d'information** (aux réunions de parents d'élèves)

Soutien et services aux familles :

- ‡ Proposition de **Trousseaux de fournitures** pour la rentrée scolaire

Participation financière en faveur des élèves

- ‡ **Financement** du fonds documentaire du BDI collège
- ‡ **Subvention Voyages** des élèves

L'orientation : au cœur des préoccupations de l'A.P.E.L.

Aider les élèves à bien construire leur avenir.

Participation des parents : **le B.D.I. de l'A.P.E.L.**

Participation à la **commission orientation** pour une meilleure cohérence d'action

Organiser la **documentation**

Proposer des **entretiens individuels** aux élèves

Organisation du **Forum Post-Bac** (Lycéens)



La pastorale



La catéchèse et la culture religieuse

Notre Dame des Anges a mis en œuvre une proposition et un projet pastoral qui s'organise autour de trois axes forts : **VIVRE – CELEBRER - ANNONCER**

Dans ce cadre, des animations, des temps forts et des lieux sont offerts à chacun (messe mensuelle du jeudi à la chapelle, chapelle ouverte le midi à partir de 13h00, salle pastorale, catéchèse, culture humaine et religieuse, conférences bibliques pour les adultes...).

Nous serons accompagnés par le **Père Jean CARNELET** que nous remercions pour son accompagnement.

Pour toute information ou si vous souhaitez venir faire vivre cette pastorale à nos jeunes, vous pouvez contacter Mme Corinne VANDAELE sur corinne.vandaele@nda59.fr

Sur la page suivante, l'agenda pastoral de NDA : CALENDRIER PASTORAL

15



Les informations pratiques

Horaires de l'établissement



L'établissement est ouvert dès le mardi 20 août 2024.

L'accueil :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis l'accueil et le secrétariat seront ouverts de 8h15 à 18h15.
- Les mercredis, l'accueil et le secrétariat seront ouverts de 8h15 à 12h30 et de 14h à 18h00.
- En dehors de ces plages vous pourrez nous laisser un message sur le répondeur téléphonique ou nous joindre par mail : accueil@nda59.fr

L'accueil des élèves :

Les élèves entrent et sortent de l'établissement conformément aux dispositions habituelles :

- **L'entrée principale** des élèves est fixée du côté du parking des bus ;
- L'accès par **le porche rue du Bruille** n'est autorisé qu'avant 09h00 et après 16h50 ;
- La **grille verte rue du Bruille** est ouverte de 12h35 à 12h45 et de 13h40 à 13h50 ;
- **Les élèves** doivent être munis de leur autorisation de sortie (carnet de vie scolaire, carte de collégien, mot des parents visé par le cadre éducatif) faute de quoi ils ne seront pas autorisés à sortir.
- **Les parents sans rendez-vous** doivent obligatoirement passer **par l'accueil** pour des raisons de sécurité et signer le registre visiteurs. En raison du plan Vigipirate merci de veiller à fermer la porte du porche après l'avoir franchie.

Une étude surveillée gratuite est possible sur inscription (une circulaire à compléter et à rendre sera distribuée à chaque élève à la rentrée par son cadre éducatif) :

- **De 07h30 à 08h35** du lundi au vendredi.
- **De 17h00 à 18h30** les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Transports scolaires

Les transports scolaires fonctionnent du lundi au vendredi y compris le mercredi matin pour les élèves suivant une (des) option(s), en période scolaire dès le lundi 2 septembre.

Restauration

En cas de **PAI pour allergie(s) alimentaire(s)**, nous vous remercions de lire attentivement le courrier accessible [SUR CE LIEN](#). Vous pouvez aussi nous indiquer les régimes végétariens en complétant le formulaire accessible [SUR CE LIEN](#). Enfin, si vous souhaitez nous remonter vos remarques, doléances et encouragements, un formulaire analysé par nos équipes et celles d'API est accessible [SUR CE LIEN](#).

16

La cantine

Nous attirons aussi votre attention sur **la facturation des repas** pour les demi-pensionnaires.

En effet, soucieux de solliciter les familles au plus juste et d'éviter des régulations trop importantes en fin d'année,

- Les élèves demi-pensionnaires du collège seront facturés sur un nombre de 125 repas sur l'année, répartis de manière égale d'octobre à mai inclus, soit 14 repas par mois*. La qualité de demi pensionnaire implique la prise de 3 repas par semaine au moins.

**Sauf maladie de plus d'une semaine, le remboursement ne pourra dépasser 14 repas à l'année.*

- Les élèves demi-pensionnaires du lycée seront facturés sur un nombre de 120 repas sur l'année, répartis de manière égale d'octobre à mai inclus, soit 15 repas par mois. La qualité de demi pensionnaire implique la prise de 4 repas par semaine au moins.

La régularisation éventuelle sera calculée en juin et remboursée, si besoin, aux familles en juillet.

Les élèves peuvent déjeuner dès le **Lundi 2 septembre midi en prévenant les responsables de vie scolaire avant le vendredi 23 août**. Pour les élèves qui le souhaitent, un service est assuré le mercredi midi sur inscription la veille à l'accueil.

Afin d'éviter le gaspillage, les élèves de 6^e, 5^e et 4^e ont accès à une formule à la carte et ne sont facturés qu'en fonction de la composition de leur plateau :

Lieu	Niveau de classe	Coût du repas « ½ pensionnaire »
Grand Réfectoire	De la 6 ^e à la 4 ^e	Un plat principal : 4,20€ Une entrée : 0,95€ Un dessert 1 : 0,95€ Un dessert 2 : 1,25€
Salle Diallo	3 ^e et 2 ^{nde}	6,10€

Toute prise de repas occasionnel est possible selon les tarifs ci-dessous en veillant à créditer le porte-monnaie sur ECOLE DIRECTE.

Plat : 4.40€

Entrée : 1€

Dessert1 :1€

Dessert2 :1.45€

Toute modification de régime (demi-pensionnaire, thermos, externe) ne sera prise en compte que **par demande écrite auprès du service des familles** et avant :

- Les vacances de Toussaint,
- Les vacances de Noël,
- Les vacances d'hiver.

En dehors de ces périodes aucun changement ne sera accepté.

Le thermos

Nous vous rappelons que **les élèves en formule thermos viennent avec leur gamelle isotherme** : il n'y a pas de four micro-onde dans la salle de permanence qui les accueille. Par contre, les couverts, l'eau, le pain leurs sont fournis.

Chacun s'oblige à garder la salle et son lieu de repas propre et à débarrasser. L'adulte présent est le garant du bon déroulement de la pause déjeuner et a autorité sur les élèves qui lui sont confiés. En cas de problème récurrent posé par un élève, il peut lui être refusé ce service mis en place par l'établissement.

17

Le règlement intérieur du collège



Le règlement intérieur de l'établissement figure dans le carnet de vie scolaire et peut être consulté sur le site de l'établissement www.nda59.fr **SUR CE LIEN**

Les élèves et parents sont tenus d'en prendre connaissance avec soin et le signer dès la rentrée. Plusieurs modifications ont été réalisées. Nous vous demandons donc de le lire avec votre enfant.

Quelques rappels utiles :

- **La tenue** doit répondre aux besoins de la vie scolaire. Nous vous demandons de relire attentivement la partie du règlement qui s'y rapporte (page 6 du carnet de vie scolaire) puisqu'il a été modifié. Les tenues de sport sont uniquement réservées à l'Éducation Physique et Sportive. Il est cependant possible d'arriver en tenue de sport lorsque le cour d'EPS a lieu à 8h40. Une tenue de rechange est à prévoir.

Pour les autres cours il est interdit de venir en : jogging, short de sport, jean à trous, tongs etc. En cas de manquement une blouse sera attribuée et portée par l'élève pour la journée.

- **La violence physique ou verbale, le manque de respect envers l'adulte** sont inacceptables et seront lourdement sanctionnés. Là aussi, une réflexion en concertation a conduit à la rédaction d'une nouvelle version de cette partie du règlement à lire en pages 7 et 8).
- Pour assurer **la sécurité**, les élèves en 2 roues utilisent le parking à vélo (Parking non gardé, l'Établissement n'est pas responsable en cas de vol ou de dégradation) avec antivol obligatoire. Rappel : Le port du gilet réfléchissant et du casque est fortement conseillé pour les deux roues, il est obligatoire pour les moins de 12 ans.
- **Le téléphone portable** est toléré dans l'établissement à la condition qu'il soit éteint et hors de vue. En conséquence tout élève surpris avec son portable dans les bâtiments et cour de récréation sera sanctionné.

Les documents administratifs



- **Assurances** : Depuis septembre 2000, pour la responsabilité civile et l'individuel accident, tous les élèves de l'Institution sont assurés à la Mutuelle Saint-Christophe.
N.B. : l'établissement n'est pas assuré contre le vol et / ou les objets perdus et cassés par les élèves.
- **Les certificats de scolarité** : Chaque élève en recevra deux exemplaires mi-septembre. Sauf urgence, merci d'attendre cette distribution.